

Zeitschrift:	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band:	18 (1942)
Heft:	4
Rubrik:	Fribourg, Bibliothèque cantonale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais j'espère surtout que ces quelques indications ont pu vous montrer une activité où se dépense de tous côtés beaucoup de bonne volonté ; et la connaissance de ces faits pourra être d'un apport modeste, sans doute, mais réel, dans la grande tâche de l'apaisement des haines, qui s'imposera lorsqu'il s'agira de rétablir les relations normales entre les peuples pour l'œuvre de reconstruction.

Dr A. C. Breycha-Vauthier, Genève.

Fribourg, Bibliothèque cantonale

M. Gaston CASTELLA professeur à l'Université, désireux de se consacrer désormais uniquement à l'enseignement et aux travaux historiques, a remis au Conseil d'Etat sa démission comme directeur de la Bibliothèque.

Le gouvernement a désigné son successeur en la personne de M. François ESSEIVA, docteur en droit, secrétaire au Département de l'Instruction publique et président de la Commission de la Bibliothèque. Le nouveau titulaire est entré en fonctions le 28 octobre.

LA RETRAITE DE M. CASTELLA

Au moment où le professeur Castella abandonne la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, ceux qui ont été ses collaborateurs pendant dix-sept ans tiennent à lui répéter ici leur très profonde reconnaissance. Mais ils ont pensé qu'ils ne pouvaient mieux faire, pour lui rendre l'hommage qu'il a bien mérité, que de reproduire dans les « Nouvelles » les principaux passages de l'article que M. GONZAGUE DE REYNOLD lui a consacré dans la *Liberté* du 29 octobre.

F. H.

Lorsque le professeur Gaston Castella succéda, en novembre 1925, à l'abbé François Ducrest, décédé en août de la même année, il était déjà au bénéfice d'une expérience internationale dans ce domaine qui allait être le sien. Dès 1922, il avait participé comme expert à la vaste enquête

entreprise par la Commission de coopération intellectuelle sur l'état où se trouvait la vie de l'esprit après la dernière guerre, à un moment où des foyers de culture menaçaient de s'éteindre et où toutes les relations scientifiques étaient à renouer, à réorganiser. Ce qu'il y avait de plus urgent, c'était de procurer des livres aux bibliothèques appauvries ou détruites. Je rappelle que Gaston Castella le fit pour la Pologne ; je rappelle aussi à cette occasion que notre président, Henri Bergson, le tenait en particulière estime : il avait lu son Histoire du canton de Fribourg.

Tout l'effort de Gaston Castella fut de lier le développement de la bibliothèque à celui de l'Université, d'orienter le travail dans un sens scientifique et d'étendre les relations avec l'extérieur. Nous pouvons consulter le baromètre de cette activité, qui est le service de prêt : en 1925, il avait mis en circulation 20.000 volumes ; en 1941, 55.000. Ces chiffres indiquent un accroissement de près des deux tiers.

La première tâche qui incombe à un directeur de bibliothèque, c'est de maintenir, autant que possible, l'équilibre entre les différents fonds, de manière que chaque branche du travail scientifique et de l'enseignement universitaire trouve à sa disposition immédiate les ouvrages indispensables. C'est pourquoi il a méthodiquement enrichi les fonds d'histoire générale, d'histoire suisse, de littérature française moderne, de littérature anglaise et de littérature italienne. Dans tous ces domaines, il a cherché à établir des collections de sources aussi complètes que possible.

Il est aisément de développer une bibliothèque lorsqu'on dispose de subsides importants et d'un personnel nombreux. Ce n'est point le cas de la nôtre. Pour la maintenir à son niveau, il faut deux conditions : le dévouement du personnel et l'emploi judicieux des subsides. Elles ont été remplies. Qu'on veuille bien se le représenter : moins on dispose d'argent pour l'acquisition des ouvrages, plus cet argent doit être employé à bon escient, et plus il faut posséder soi-même de connaissances bibliographiques. Cela exige un travail quotidien : dépouiller les catalogues, les revues, les ouvrages spéciaux, se tenir au courant de tout ce qui paraît. Dans les bibliothèques importantes, ce travail est fait par des spécialistes. Dans une petite bibliothèque, il incombe en tout premier lieu au directeur, quand ce n'est point au directeur seul.

Dans les bibliothèques importantes, il existe un bureau d'information et d'orientation à l'usage des étudiants et des chercheurs. Gaston Castella s'est fait soi-même ce bureau. Il consacrait plusieurs heures par semaine à recevoir les étudiants. Il était chaque jour à la disposition de ses collègues. Il prenait même les devants en leur signalant le premier les livres nouveaux ou les articles de revue susceptibles de les intéresser. Il se donnait la peine de dresser lui-même des bibliographies sur les sujets les plus variés. Dieu sait combien de milliers de lettres il a écrit, durant ces seize années, et

combien il a perdu de temps à son appareil téléphonique pour donner les indications et répondre à des questions souvent oiseuses ! Et il n'a jamais eu de secrétaire pour l'aider.

Mais je n'aurais pas tout dit si j'omettais ce qui est peut-être le principal : la courtoisie, l'aménité, la complaisance jamais lasse d'un homme qui joint à une culture étendue l'éducation d'un gentleman. Rien ne facilite plus que ces qualités les démarches et les recherches des autres.

Genève, Bibliothèque publique et universitaire

M. Fernand AUBERT, conservateur des manuscrits et estampes, ayant atteint la limite d'âge, a pris sa retraite à la fin d'octobre. Il a été remplacé dans ces fonctions par M. Bernard GAGNEBIN, M. Paul CHAIX a été nommé assistant en remplacement de M. Gagnebin.

LA RETRAITE DE M. AUBERT

M. Fernand Aubert, atteint par la limite d'âge, abandonne ses fonctions après trente-cinq ans d'activité à la Bibliothèque. Il avait été nommé assistant au Département des manuscrits en 1908, sous-conservateur en 1911, puis conservateur. Il s'est consacré avec un zèle passionné aux collections qui lui étaient confiées. Lors de son entrée à la Bibliothèque, le catalogue des manuscrits comportait deux volumes ; il en compte aujourd'hui trois de plus, qui sont entièrement son œuvre et témoignent de l'activité qu'il a déployée. Toujours prêt à accueillir avec affabilité les chercheurs qui venaient l'interrompre dans ses travaux pour lui poser les questions les plus diverses, M. Aubert a rendu des services précieux aux historiens, aux gens de lettres, aux journalistes et à tous ceux qui ont eu recours à ses services. Vice-Président de la Société du Musée historique de la Réformation et archiviste de la Société Jean-Jacques Rousseau, deux institutions dont les collections sont déposées et le siège établi à la Bibliothèque, M. Aubert, en réalité, ne quitte pas la maison où son activité va continuer à se déployer et où le retiendra l'élaboration d'un ouvrage important que les historiens genevois attendent de lui. H. D.